



Utilisation de l'outil e-SIN

Niveau d'action

Hélène Sénéchal

4 novembre 2011

Télésignalement par e-SIN

Niveau d'action

Objectif

Evaluer le niveau d'action à mettre en œuvre pour gérer l'évènement signalé.

Le niveau d'action est codé dans e-SIN, par le praticien hygiéniste ou son suppléant au moment de la création du signalement.

Chaque partenaire doit coder dans e-SIN ce niveau d'action

- Etablissement
- CCLIN / ARLIN
- ARS
- InVS

Niveau d'action

Par l'établissement

- **Niveau d'action 1** : pour information
 - ce signalement est géré au moment de l'émission
 - exemple : un décès imputable à une infection à Clostridium difficile
- **Niveau 2** : pour suivi
 - mise en œuvre de mesures d'amélioration et de prévention
 - évènement en cours de maîtrise
 - exemple : un cas isolé de légionellose nosocomiale
- **Niveau 3** : pour action
 - évènement en cours mais j'ai besoin d'une expertise ou aide extérieure.
 - exemple : plusieurs patients contacts d'un patient porteur d'ERG se positivent au cours d'un dépistage systématique

Niveau d'action

Par l'ARS, CCLIN/ARLIN

- **Niveau 1** : signalement géré pouvant être clos
- **Niveau 2** : attente de précisions sur l'investigation
- **Niveau 3** : répondre à l'établissement avec décision d'intervention sur site (après contact avec les différents partenaires, CCLIN, ARLIN, ARS) ou réunion de crise (ensemble des partenaires) ou autre solution (expertise de l'InVS ..) pour aider l'établissement dans la gestion de l'épisode

Niveau d'action

Par l'InVS

- **Niveau 1** : signalement géré pouvant être clos
- **Niveau 2** : attente de précisions sur l'investigation
- **Niveau 3** : alerte, recours à l'autorité auprès du département des urgences sanitaires pour demande de soutien dans la gestion de l'épisode